PROGRAMME DE FORMATION · MONDIAL SÉCURITÉ INCENDIE

Guide-file et serre-file

Organiser une évacuation rapide, complète et sans panique.

Organisme de formation : **Mondial Sécurité Incendie** — certifié Qualiopi

DURÉE	PUBLIC	PRÉREQUIS
2 heures	**Personnes désignées guide-file, serre-file ou chargées d'évacuation**	**Aucun**

EFFECTIF	LIEU	FINANCEMENT
10 à 15 participants par session	**Dans vos locaux (intra-entreprise), à Paris et en Île-de-France**	**0 €* via votre OPCO**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Connaître le rôle du guide-file et du serre-file
- Reconnaître le signal d'évacuation et appliquer les consignes
- Guider les occupants par les cheminements adaptés jusqu'au point de rassemblement
- Vérifier l'évacuation complète des locaux et rendre compte

CONTENU DE LA FORMATION

1 L'évacuation

- Pourquoi évacuer, les dangers des fumées
- Le signal d'alarme et les consignes de l'établissement

2 Les rôles

- Guide-file : ouvrir la marche, choisir le cheminement
- Serre-file : fermer la marche, vérifier les locaux
- Personnes à mobilité réduite : espaces d'attente sécurisés

3 Le point de rassemblement

- Comptage et compte rendu au responsable
- Informer les secours

4 Mise en pratique

- Repérage des cheminements et des issues de secours de vos locaux
- Exercice d'évacuation commenté (selon le lieu)

MÉTHODES ET MOYENS

Méthodes : Exposé interactif, étude du plan d'évacuation du site, exercice pratique.

Moyens : Plans d'évacuation du site, brassards ou gilets d'identification, support visuel.

Formateur : Formateur spécialisé en sécurité incendie, expérience terrain en prévention et en intervention.

ÉVALUATION ET VALIDATION

Évaluation : Exercice pratique observé par le formateur, questions orales de fin de formation.

Validation : Attestation de fin de formation remise à chaque participant.

Réglementation : Code du travail, articles R4227-38 et R4227-39 (consignes et exercices d'évacuation).

MODALITÉS PRATIQUES

Délai d’accès : Session organisée sous 2 à 4 semaines après accord, selon vos disponibilités et l’accord de prise en charge.

Tarif : Sur devis. Prise en charge possible par votre OPCO : 0 € pour l’entreprise selon votre éligibilité (nous montons le dossier).

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contactez-nous avant l’inscription pour étudier les adaptations nécessaires (référent handicap : 09 50 79 37 39).

* Prise en charge selon les règles de votre OPCO (taille de l’entreprise, budget formation de l’année). Mondial Sécurité Incendie est certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

Inscription et renseignements
Nous vérifions gratuitement votre prise en charge OPCO et fixons la date avec vous.

09 50 79 37 39
contact@mondial-securite-incendie.fr
mondial-securite-incendie.fr